

Diplôme Universitaire RESPONSABLE EN INGENIERIE DE FORMATION Formation Continue



« Les enjeux que porte aujourd'hui la formation, tant pour les entreprises que pour le devenir de nos sociétés, amènent à un développement certain du secteur et des métiers qui devront l'accompagner. C'est une opportunité d'orientation pour les salariés à laquelle Paris 1 répond par ce programme de professionnalisation. »

Nathalie Rossini
Responsable pédagogique

► PUBLIC

Le DU s'adresse à des professionnels de la formation en charge, ou amenés à prendre la charge, de concevoir et mettre en œuvre des plans de formation, des dispositifs et actions de formation (de l'analyse des besoins à leur évaluation), ainsi qu'à ceux qui ont des activités de conseil et d'intervention dans le domaine de la formation.

► OBJECTIFS

Le DU a pour objectif de professionnaliser et de qualifier des salariés voulant s'orienter vers des fonctions d'ingénierie de formation. Il permet à des personnes qui occupent un emploi de formateur ou des fonctions de gestion de formation de pouvoir postuler à des postes de responsable formation, responsable en ingénierie pédagogique, coordinateur pédagogique ainsi que de consultant en formation ou conseiller formation.

La formation permet tant d'analyser et de comprendre les systèmes de formation dans leur environnement que d'acquérir les méthodes d'ingénierie de formation. De plus, les dernières lois sur la formation (plus celle en cours d'élaboration) et la gestion des emplois ont apporté de profondes modifications dans le secteur de la formation professionnelle. De nouvelles compétences sont requises. Le DURIF permet d'acquérir ces nouveaux savoirs.

► CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès au DU Responsable en Ingénierie de Formation est réservé aux titulaires d'un diplôme niveau Bac +2 (L2, BTS, DUFA, DUT, etc.) ou équivalent.

Les personnes ayant déjà une expérience professionnelle significative dans le domaine de la formation et ne possédant pas de diplôme Bac+2 peuvent demander une procédure de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP, décret no 85-906 du 23/08/1985) pour dispense de titre.

La candidature se fait via la plate-forme [eCandidat](http://www.panthéonsorbonne.fr/inscription) à laquelle on accède via la page d'information du diplôme sur le site de Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) ou par <http://www.panthéonsorbonne.fr/inscription>.

Le dossier de candidature est composé notamment d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, démontrant un projet professionnel construit, mettant en évidence l'apport de la formation à ce projet professionnel.

Après une première étude du CV, des entretiens individuels auront lieu si nécessaire, autour de la motivation et du projet professionnel du candidat.

► COMPETENCES ACQUISES

Le DU Responsable en Ingénierie de Formation permet l'acquisition de compétences pour concevoir, mettre en œuvre, gérer, suivre et évaluer de dispositifs de formation, mettre en place une démarche de qualité, appliquer des obligations réglementaires et conseiller les organisations.

► PEDAGOGIE

Selon la nature des enseignements, toute une gamme de pratiques pédagogiques est mise en œuvre, du cours magistral classique aux études de cas et méthodes actives et des séquences en formation à distance. Toutes requièrent une participation réelle des stagiaires ainsi que du travail personnel. Des approches académiques adaptées côtoient les aspects concrets de la mise en œuvre et de l'organisation des formations.

► CERTIFICATION

Le Diplôme universitaire Responsable en Ingénierie de Formation est décerné aux étudiants qui ont d'une part validé chaque unité d'enseignement et obtenu la note moyenne au portfolio soutenu devant un jury à la fin de la formation.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

RENTRÉE

La formation est organisée sur 12 mois, d'octobre de l'année N à fin septembre de l'année N+1.

RYTHME

En dehors des périodes de cours, le candidat est en entreprise, dans le cadre d'un contrat de travail (CDI, CDD, Professionnalisation) ou d'un stage alterné (convention de stage de la formation continue).

Le DU est organisé d'une façon compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle. Les 499 heures de cours sont réparties de la façon suivante :

- 1 semaine complète par mois
- 3 à 4 h de formation à distance par semaine pendant le reste du mois

Les horaires des regroupements :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

INTERVENANTS

Les cours sont assurés par des universitaires et des professionnels du domaine de la formation. L'assiduité aux cours est obligatoire.

BIBLIOTHEQUES

Les étudiants ont accès à toutes les ressources de l'Université, notamment à ses bibliothèques et à l'Espace Numérique de Travail.

TARIF et FINANCEMENT

Pour les salariés en formation continue, le coût de la formation s'élève à 8 500 €, et peut être financé par les dispositifs de financement de la formation professionnelle (contrat ou période de professionnalisation, CPF, plan de formation).

Si vous êtes demandeur d'emploi, votre conseiller Pôle Emploi vous aidera à identifier et mobiliser les financements disponibles pour votre projet de formation. Les frais de formation sont alors de 4 800,00 € TTC.

Code RNCP: 15359

Code CPF: 247980

► PROGRAMME / HEURES

Intitulé des UE et des enseignements	heures
UE 1 : Construire sa posture, développer sa réflexivité professionnelle et son réseau	103
Construire sa posture, développer sa réflexivité professionnelle et son réseau	91
Tutorat	7
Conférences métier	5
UE 2 : Analyser le contexte de la formation	126
Sociologie de l'éducation	21
Politiques d'insertion prof. et de formation	28
Les fonctionnements organisationnels	14
La place de la formation dans la GRH	21
Analyse du travail	21
Analyse d'une demande et/ou d'un besoin de formation	21
UE 3 : Concevoir un dispositif de formation	133
Histoire et théories des modèles en pédagogies	21
Le droit de la formation	21
Ingénierie de formation	35
Ingénierie des formations ouvertes	28
Ingénierie des compétences, de la Formation En Situation de Travail (FEST)	14
Financements Budgétisation	14
UE 4 : Mettre en œuvre un dispositif de formation	88
La conduite d'un projet de formation	21
Démarche Qualité, accréditation	11
Régulation, accompagnement des bénéficiaires, de l'équipe de formateurs	28
La relation avec les parties prenantes du dispositifs (IRP, direction, financeurs)	7
Evaluation du fonctionnement et de l'impact de la formation	21
UE 5 : Conseiller et intervenir dans le domaine de la formation	49
Les démarches d'intervention, le conseil en formation	14
Marketing de la formation	14
La conception d'une offre inter et intra entreprise de formation	14
La réponse aux appels d'offre	14
La commercialisation et la vente des formations	7
TOTAL DES HEURES D'ENSEIGNEMENT	499

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

21, rue Broca 75005 Paris – Bureau A 414

DURIF@univ-paris1.fr

01 53 55 2728

www.pantheonsorbonne.fr/fcps/

Formation Continue Panthéon Sorbonne est un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne